

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Annexe à la délibération n° D-2026-0904-04 du 09/04/2026

Population totale (chiffre pris en compte lors du dernier renouvellement intégral du conseil municipal, conformément à l'article R.2151-2 alinéa 2 du CGCT) : 27 309 habitants

Enveloppe indemnitaire globale autorisée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique ¹ :

Taux maximal d'indemnité du Président : 67,50 %

Taux maximal d'indemnités des 8 Vice-Présidents² : 24,73 % X 8 VP

Montant de l'enveloppe indemnitaire globale autorisée : 130 880,16 € / an

¹le décret n° 2017-85 du 26/01/2017 a fait passer l'indice brut terminal de la fonction publique à 1027 au 1er janvier 2019

² Conformément au II de l'article L.2123-24 du CGCT, le montant total est calculé sur la base du nombre maximal théorique d'adjoints que le conseil municipal peut désigner sur le fondement de l'article L.2122-2 (= 30 % de l'effectif du conseil municipal) et de l'article L.2122-2-1, si la commune de 80 000 habitants et plus en fait application.

Indemnités de fonction allouées

Président

Bénéficiaire (fonction) facultatif : prénom - nom	Taux maximal autorisé en % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique	indemnité allouée en % de l'Indice brut terminal de la Fonction Publique
Président	67,50 %	67,50 %

Vice-Présidents avec délégation (article L2123-24 du CGCT)

Bénéficiaire (fonction) facultatif : prénom - nom	Taux maximal autorisé en % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique	Indemnité allouée en % de l'Indice brut terminal de la Fonction Publique
1 ^{er} Vice-Président	24,73 %	23,45 %
2 ^{ème} Vice-Président	24,73 %	23,45 %
3 ^{ème} Vice-Président	24,73 %	23,45 %
4 ^{ème} Vice-Président	24,73 %	23,45 %
5 ^{ème} Vice-Président	24,73 %	23,45 %
6 ^{ème} Vice-Président	24,73 %	23,45 %
7 ^{ème} Vice-Président	24,73 %	23,45 %
8 ^{ème} Vice-Président	24,73 %	23,45 %

Enveloppe globale effectivement allouée :	125 829,23 € / an
--	--------------------------

Fait à Truchtersheim, le 14 avril 2026

Le Président,
Justin VOGEL



Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland

Le Trèfle • Maison des Services du Kochersberg • 32 rue des Romains • 67370 TRUCHTERSHEIM

Tél. 03 88 69 76 29 • Fax 03 88 69 73 10 • com.com@kochersberg.fr • www.kochersberg.fr